



LETTRE D'INFORMATION

| Août 2023

Fonds vert : 1,5 M€ pour accélérer la transition énergétique de l'éclairage public en Haute-Garonne



Le SDEHG bénéficie d'une subvention d'1,5 million d'euros du fonds vert pour accélérer son programme de rénovation des points lumineux pour lesquels l'ancienneté des réseaux implique d'aller au-delà du simple changement de l'appareil d'éclairage public.

Ce programme permet de répondre à plusieurs enjeux : rénover le parc d'éclairage public ancien en éclairant mieux et juste, assurer la sécurité et le confort des habitants grâce à un éclairage de qualité adapté aux territoires, réduire la pollution lumineuse, préserver la biodiversité et la santé humaine, réaliser 80% d'économie d'énergie et maîtriser les dépenses publiques consacrées à l'énergie. Ces opérations de rénovation sont également l'occasion d'intégrer des dispositifs de coupure d'éclairage en cœur de nuit, voire de supprimer certains luminaires jugés inutiles par le Maire dans le cadre de son pouvoir de police.

Thierry SUAUD, Président du SDEHG : « Plus de 3 000 lampadaires vont être rénovés grâce à cette première tranche du fonds vert qui apporte 18% de subvention pour un programme global de 8,26 M€, le restant étant financé par les communes, le Conseil départemental de la Haute-Garonne et le SDEHG. Ce partenariat entre l'Etat et les acteurs locaux, en vue d'un objectif commun, celui d'accélérer la transition énergétique, témoigne du succès de l'intelligence collective. Grâce à cela, nous pouvons nous fixer comme objectif de devenir le premier département français 100% LED à l'horizon 2027 afin de permettre aux communes de s'inscrire durablement dans la sobriété énergétique en réalisant en moyenne 80% d'économie d'énergie. »

Programme LED 2026 ++ : un partenariat financier avec la Banque des Territoires pour aller plus vite

Le 28 juin dernier, Annabelle VIOLLET, directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires, et Thierry SUAUD, Président du SDEHG, ont signé une convention de partenariat financier sous la forme d'une avance remboursable, ou « intracting », d'un montant de 7,75 M€ sur une durée de 12 ans.

Cette solution de financement viendra soutenir des travaux de remplacement d'environ 18 000 points lumineux par des appareils d'éclairage public à LED standardisés de dernière génération, représentant au total 105 projets de rénovation répartis sur 73 communes de Haute-Garonne participant au programme « LED Haute-Garonne 2026 ++ ».

>>> [Pour en savoir plus](#)



Annabelle VIOLLET, directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires

« Soutenir l'engagement et accompagner la politique des acteurs locaux en faveur de la transformation énergétique est l'une des priorités de la Banque des Territoires. Le dispositif de financement intracting va permettre au SDEHG, acteur de référence sur les sujets énergétiques dans le département, d'accélérer la réalisation de projets d'efficacité énergétique sur le département de la Haute-Garonne. »

Programme LED 2026 ++ : pour un éclairage public 100% LED à Corronsac



Le SDEHG interviendra sur la commune de Corronsac courant septembre pour rénover toutes les anciennes lampes d'éclairage public.

Au total, 100 points lumineux vont être remplacés par des lampes LED peu consommatrices d'énergie. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Ineo.

Les enjeux de cette rénovation sont nombreux : réduire la pollution lumineuse, préserver la biodiversité et la santé humaine, réaliser des économies d'énergie, maîtriser les dépenses publiques et améliorer la qualité de l'éclairage et le confort des habitants.

La commune de Corronsac va ainsi réaliser une économie d'énergie de 80% et une économie sur ses dépenses d'électricité de 4 000 € par an.



Thierry OUPLOMB, Maire de Corronsac

« Les températures record que le monde traverse en cet été 2023 nous rappellent une fois encore, si tant est que cela soit nécessaire, que chaque geste compte pour tenter de limiter le réchauffement climatique et ses impacts. La technologie fait partie de nos leviers et lorsqu'elle est vertueuse comme c'est le cas pour les systèmes d'éclairages à LED, qu'elle associe économies, respect de l'environnement et amélioration de la sécurité des piétons, deux-roues ou automobilistes, alors ce n'est plus un choix, mais une évidence qui s'impose à nous. Je remercie le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne pour cette belle initiative et encourage mes confrères Maires à s'engager dans cette démarche durable LED Haute-Garonne 2026 ++. »

Retour sur le Comité Syndical du 29 mars



[De gauche à droite : M. Claude Sarralié, Vice-Président du SDEHG en charge des ressources humaines, M. Alain Toppan, Maire de Cornebarrieu, M. Thierry Suaud, Président du SDEHG, M. Philippe Fuseau, Vice-Président du SDEHG en charge des finances, M. Bernard Degeilh, Comptable de la Direction générale des finances publiques.]

Le Comité du SDEHG s'est réuni le 29 mars à Cornebarrieu pour adopter le budget 2023.

Le SDEHG a réalisé, en 2022, 49,6 M€ de travaux d'investissement sur les réseaux dont la moitié ont porté sur la rénovation et le développement de l'éclairage public des communes de la Haute-Garonne.

Pour 2023, les élus du SDEHG ont décidé, à l'unanimité, de maintenir cette dynamique en faveur des travaux d'amélioration et de développement des réseaux et d'aller encore plus loin dans la rénovation de l'éclairage public et la transition énergétique. Une gestion saine et un budget principalement orienté vers l'investissement confortent le rôle du Syndicat de « bras armé » des communes pour la conduite d'actions de sobriété énergétique.

>>> [Pour en savoir plus](#)

Découvrez le rapport d'activité 2022 du SDEHG !



Vous pourrez découvrir, dans ce rapport d'activité, les différentes actions menées par le Syndicat durant l'année 2022 ainsi que nos propositions visant à permettre aux communes de réussir le tournant de la transition énergétique, comme l'installation d'ombrières photovoltaïques, la création de réseaux de chaleur ou encore la rénovation des bâtiments.

[>>> Pour consulter le rapport d'activité](#)

Ce document doit faire l'objet d'une communication en séance publique au conseil municipal. Une présentation synthétique de ses principales informations vous est proposée à cet effet.

[>>> Pour télécharger la synthèse](#)

Programme d'ombrières photovoltaïques : où en est-on ?



Après le lancement d'un appel à candidatures en faveur du développement de l'autoconsommation individuelle à partir d'ombrières photovoltaïques, les communes ont proposé une centaine de sites.

Après la réalisation des études de faisabilité, un premier appel d'offres a été lancé par le SDEHG en juillet pour la construction de 16 ombrières réparties sur 9 communes pour une puissance totale de 745 kWc : Auterive, Labastidette, Le Plan, Léguevin, Martres-de-Rivière, Mondavezan, Mondonville, Pibrac et Villeneuve-Tolosane.

Les sites retenus sont des écoles, mairies, salles des fêtes, salles communales et ateliers techniques.

Au total, ces projets représentent une production d'environ 850 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation d'environ 170 foyers.

Les premières ombrières verront le jour au premier semestre 2024.

Les communes peuvent bien entendu continuer à envoyer leurs demandes de projets. Celles-ci sont étudiées au fil de l'eau. Un nouvel appel d'offres sera lancé à l'automne pour environ 20 nouvelles ombrières.

Les réunions territoriales reprendront en octobre, venez nombreux !



Le Président du SDEHG et ses équipes vont de nouveau sillonner tout le département entre le 6 octobre et le 22 décembre 2023 pour rencontrer les maires et les délégués des communes, en présence des représentants d'Enedis et des entreprises de travaux et d'entretien. Au total, 16 rencontres territoriales sont programmées.

Nous espérons vous voir nombreux à ces moments d'échanges qui nous sont précieux pour recenser vos observations du terrain et vos suggestions pour améliorer les services apportés aux communes et aux usagers.

En attendant, vous pouvez consulter la synthèse des réunions des commissions territoriales 2022-2023 qui présente les différents sujets qui ont été abordés :

[>>> Pour consulter la synthèse des commissions 2022-2023](#)

Les actes administratifs du Comité

Les actes administratifs du Syndicat sont disponibles sur www.sdehg.fr, rubrique « *Nous connaître > Les actes administratifs* ».

- [Liste des délibérations du Comité Syndical du 29 mars 2023](#)
- [Procès-verbal du Comité Syndical du 15 février 2023](#)
- [Procès-verbal du Comité Syndical du 26 octobre 2022](#)

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE-GARONNE

9 rue des 3 Banquets – CS 58021 – 31080 Toulouse Cedex 6

www.sdehg.fr 